

# **LIVRET de présentation de**

## **L'Unité de Soins Palliatifs (USP)**

### **Site Noyon**

# Sommaire

Vous allez effectuer un stage dans notre service. Ce livret est destiné à faciliter votre accueil et votre intégration. Vous trouverez dans ce livret :

## **Fiche 1 : Identification et description de l'Unité de Soins Palliatifs (USP)**

|                                        |   |
|----------------------------------------|---|
| 1 Spécialité et orientation .....      | 3 |
| 2 Missions du service .....            | 3 |
| 3 Organisation et fonctionnement ..... | 4 |

## **Fiche 2 : Conditions d'accueil**

|                                                   |   |
|---------------------------------------------------|---|
| 1 Descriptif de l'équipe pluridisciplinaire ..... | 5 |
| 2 Répartition des effectifs.....                  | 6 |
| 3 Procédure d'accueil .....                       | 7 |

## **Fiche 3 : Parcours de l'étudiant**

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 1 Modalités d'encadrement ..... | 8 |
|---------------------------------|---|

## **Fiche 4 : Caractéristiques de l'activité du service**

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| 1 Outils à la disposition de l'étudiant ..... | 10 |
| 2 Les activités de l'unité .....              | 10 |

## **Fiche 5 : Situations emblématiques .....**

## **Fiche 6 : Listes d'actes, activités, techniques de soins.....**

# Fiche 1 : Identification et description de l'Unité de Soins Palliatifs (USP)

## **1 SPECIALITE ET ORIENTATION :**

« Les soins palliatifs concernent des personnes malades, atteintes d'une pathologie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, quel que soit leur âge.

Les soins palliatifs sont définis par la loi n° 99-477 du 9 juin 1999. Il s'agit de « soins actifs et continus, pratiqués par une équipe interdisciplinaire, en institution ou à domicile. Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage ».

Ils améliorent ainsi la qualité de la vie, en luttant contre les symptômes physiques et en apportant un soutien psychologique, spirituel et social aux patients et à leurs proches. Tous les professionnels de santé, travaillant en équipe interdisciplinaire et en lien avec des professionnels formés spécifiquement, sont concernés par cette démarche. »

*(Circulaire DHOS/O 2/DGS/SD 5 D n° 2002-98 du 19 février 2002 relative à l'organisation des soins palliatifs et de l'accompagnement)*

## **2 MISSIONS :**

### **Mission de Soins**

Outre le soulagement de la douleur et des autres symptômes, le soutien psychologique, spirituel et social, le soutien de l'entourage avant, pendant et après la mort, accompagnement du deuil ; la préparation du retour à domicile chaque fois qu'il est possible et souhaité.

### **Mission de Formation et d'Enseignement**

L'USP constitue un pôle de compétence indispensable pour la formation initiale et continue des différents professionnels appelés à intervenir en soins palliatifs. A ce titre, nous accueillons des stagiaires, IDE, AS, DUSP ...

Les soignants de l'USP participent activement aux enseignements universitaires initiaux et

continus, et tout particulièrement dans le cursus des études médicales, les instituts de formation, les diplômes universitaires, les diplômes inter universitaires et les capacités.

### **Mission de Recherche**

L'USP est un pôle privilégié de développement de la recherche clinique et thérapeutique en soins palliatifs et accompagnement sous toutes ses formes y compris éthique.

### **3 Organisation et fonctionnement :**

L'USP dispose d'une capacité de 8 lits elle est considérée comme service de soins de courte durée.

Elle comporte un personnel en nombre suffisant.

Le fonctionnement de l'USP implique :

- la mise en œuvre d'un projet de service ;
- les critères d'admission ;
- l'utilisation du dossier de soins pluridisciplinaires sur DX Care;
- l'organisation de réunions régulières de synthèse pluridisciplinaires qui ont lieu le vendredi de 13h 45 à 14h30;
- l'existence d'un groupe de parole animé par une psychologue extérieure à l'équipe ;
- une procédure d'intervention des bénévoles d'accompagnement ;

## Fiche 2 : Conditions d'accueil

### 1 Descriptif de l'équipe pluridisciplinaire :

PREAMBULE : La composition de l'équipe de l'USP doit tenir compte de la triple mission attendue. Chaque personnel d'une USP doit être volontaire et répondre à un profil de poste précis qui détermine le niveau de formation requis. Le responsable médical et le cadre de l'unité sont obligatoirement titulaires d'un diplôme universitaire de soins palliatifs ou d'une formation équivalente.

Des bénévoles peuvent intervenir auprès des personnes malades et de leur entourage, en coopération avec l'équipe de soins et dans le respect des dispositions du décret n° 2000-1004 du 16 octobre 2000. Ils apportent leur présence et leur écoute auprès des malades mais ils ne sont en aucun cas des soignants.

### **ORGANIGRAMME**

#### **Pôle Médico Chirurgical et Cancérologie**

##### *Chef de Pôle*

Dr Denetière

##### *Cadre de Pôle*

Me Isabelle Rhomer

##### *Chef de Service Soins Palliatifs /Douleur*

Dr Laurence Birkui de Francqueville,

##### *Le Directeur Des Soins*

Me Mezrouh

##### *Praticiens Hospitaliers*

Dr Anne-Lucile Schulz

Dr Thierry Roux

Dr Phillipe Autret,

Dr Alexandra Thorel

##### *Cadre de Santé Infirmier*

Mme Catherine Garnier (maitre de stage)

*Infirmière clinicienne (tuteur de stage),*

Mme Nathalie Delforge

##### *Psychologue*

Mélanie Naudin Mathieu

*8 Infirmièr(e)s, 8 Aides-soignantes*

*1 Secrétaire*

## Fiche 2 : Conditions d'accueil

**2 Répartition des effectifs :** Effectif minimum journalier 7 jours /7

Cadre de santé infirmier : en journée continue 9h-17h les lundi- mercredi- jeudi-vendredi

Infirmière clinicienne : tous les jours 9h-17h sauf le samedi-dimanche

Infirmiers :

- o 1 IDE le matin (6h30 à 14 h)
- o 1 IDE de journée (9h à 16h30)
- o 1 IDE le soir (13 h30 à 21 h)
- o 1 IDE la nuit (20h45 à 6h 45)

Aides -soignantes :

- o 1 AS le matin (6h30 à 14 h)
- o 1 AS de journée (9h à 16h30)
- o 1 AS le soir (13 h30 à 21 h)
- o 1 AS la nuit (20h45 à 6h 45)

L'organisation du travail des soignants est réalisé sur le principe du travail en binôme.

### **3 PROCEDURE D'ACCUEIL :**

Le cadre de santé est présent tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il est joignable au poste 4508 ou, depuis l'extérieur de l'établissement au : 03 44 44 45 08

Il est nécessaire de prendre rendez-vous afin que le cadre puisse vous accueillir, vous présenter le service, le personnel présent, vous établir et vous remettre le planning de stage.

Votre tutrice de stage vous rencontrera pendant la première semaine de stage, prendra connaissance de vos objectifs, de votre port folio et fixera avec vous un calendrier de rencontres afin d'optimiser votre stage.

Notre objectif étant :

- de vous réserver un moment d'accueil privilégié
- de déterminer ensemble les modalités de votre encadrement, les règles d'organisation et le déroulement de votre stage.
- de vous présenter notre service, l'équipe, les actes et activités de soins proposés dans notre unité.

Afin de faire connaissance dans les meilleures conditions, cette rencontre permettra de faciliter votre intégration dans l'équipe soignante. Nous attendons de l'étudiant un investissement dans sa formation, il est pour nous acteur de sa formation.

**Vos Horaires : 7H30/j (30 minutes de pause incluses)**

Matin : 6H 30 – 14 H 00

Journée : 9H- 16H30

Après-midi : 13 H 30 – 21 H 00

Nuit : 20 H 45 – 6 H 45

**Votre tenue vestimentaire** : tunique, pantalon, chaussures dédiées - Vestiaire : Un vestiaire est attribué à chaque étudiant pour la durée du stage.

Pas de vêtement personnel qui dépasse de la tenue

Pas de gilet

Cheveux attachés si longs

Pas de bijoux sur les doigts et les avant-bras

Pas de vernis sur les ongles, ni d'ongles longs

**Les attitudes attendues :**

- Discrétion professionnelle
- Ponctualité
- Respect des règles

**Votre restauration** : les repas sont pris sur place avec les agents du service dans la salle de détente du service. Cette salle est équipée d'un réfrigérateur, d'un four multifonction, d'une cafetière et d'un grill pain. Les étudiants doivent se munir de leur panier repas.

## Fiche 3 : Parcours de l'étudiant

***Devant la spécificité du service, ce lieu de stage n'est ouvert qu'aux étudiants IDE de 3<sup>ème</sup> année sur la base du volontariat.***

### **1 MODALITÉS D'ENCADREMENT :**

Le maître de stage, le tuteur et les professionnels de proximité s'efforcent de faciliter votre intégration au sein de leur unité au service de vos apprentissages.

Lors de votre stage, nous attendons

- que vous saisissiez les opportunités d'apprentissages en faisant preuve de curiosité intellectuelle et en sollicitant les encadrants au service de vos apprentissages.
- que vous développiez votre autonomie professionnelle tout en vous construisant votre identité professionnelle.

Le stage sera organisé de manière individualisée au regard des objectifs spécifiques de l'étudiant.

Les modalités et les critères de l'évaluation seront déterminés lors du bilan de demi stage au regard des objectifs formulés par l'étudiant.

### **Maître de stage : cadre de santé**

Le maître de stage représente la dimension organisationnelle et administrative du stage, de l'accueil à l'évaluation. Le suivi et l'encadrement de votre parcours de stage relèvent de sa responsabilité.

### **Le tuteur**

Placé sous la responsabilité du cadre, le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. C'est un professionnel de santé expérimenté, intéressé par l'encadrement des étudiants, qui

- a la connaissance de vos référentiels d'activités, de compétences et de formation,
- vous accompagne et évalue votre progression lors d'entretiens réguliers,
- formalise vos acquisitions dans le document « bilan de stage » après avoir demandé l'avis des professionnels qui ont travaillé en proximité avec vous.

Il établit des liens réguliers avec le formateur de l'Institut de Formation référent de stage,



Il vous aide à adopter une posture réflexive face aux situations cliniques, c'est-à-dire à interroger régulièrement votre pratique, à faire le lien entre les savoirs et les actions, et vous aide à repérer vos difficultés d'apprentissage et à les réguler,

Il vous accompagne dans les prises de décisions raisonnées, dans le respect rigoureux des procédures, selon votre stade d'acquisition des compétences.

#### Les professionnels de proximité

Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien : - ils vous guident et questionnent vos pratiques, - ils vous expliquent et vous montrent comment faire, - ils vous font "faire" et "réfléchir".

Ils consultent le portfolio afin de cibler les situations, les activités ou les soins devant lesquels vous pourrez être placé. Ils ont des contacts avec le tuteur afin de faire le point sur votre encadrement.

## Fiche 4 : Caractéristiques de l'activité du service

### **1 Outils à la disposition de l'étudiant :**

Le classeur des patients

Le dossier de soins du patient (plan de soins, transmissions cibles USP, synthèse médicale, psychologue, assistante sociale, kinésithérapie...) **DX CARE**

Le logiciel de prescription des médicaments **PHARMA**

Les protocoles spécifiques en Soins Palliatifs (encombrement, sédation, douleur...) CF classeur

### **2 Les activités de l'unité :**

CF feuille d'Organisation du travail à l'unité de Soins Palliatifs, document disponible dans le classeur de procédure USP

## Fiche 5 : Situations emblématiques

Prise en charge d'un patient et de son entourage atteint d'un cancer en soins palliatifs

Prise en charge d'un patient et de son entourage atteint d'une pathologie neuro dégénérative : Sclérose Latérale amyotrophique, Sclérose en plaque...

Prise en charge d'une plaie complexe dans le cadre d'une pathologie cancéreuse : plaie ORL, Sarcome ...

Prise en charge d'un patient présentant des douleurs rebelles

Prise en charge de la souffrance psychologique d'un patient et de sa famille dans le cadre de la maladie grave

Prise en charge du patient lors d'une hospitalisation de répit quand sa famille présente un épuisement et des limites du maintien à domicile.

## Fiche 6 : Listes d'actes, activités, techniques de soins

### ACTES ET ACTIVITES DE SOINS PROPOSES POUR LES IDE

- **Soins relevant du rôle propre infirmier** : les soins liés aux fonctions d'entretien, de continuité de la vie et les soins visant à identifier les risques, à assurer le confort, la sécurité de la personne et de son environnement ainsi que l'information et les transmissions ciblées. La dimension relationnelle est importante et demande d'établir une communication et une écoute adaptée au patient et à son entourage. L'accent est particulièrement mis sur l'évaluation de la douleur avec l'utilisation des différentes échelles.

Prises de constantes

- **Soins relevant du rôle prescrit**

Soins de bouche avec produits médicamenteux

Préparation, distribution et surveillance des traitements oraux.

Injectons, sous cutanées, injections veineuses, dans les cathéters périphériques,

Pose de perfusions périphériques, avec calculs de doses et surveillance

Utilisation de seringues électriques et auto pulsées.

Utilisation de Pompe d'Analgsie Contrôlée

Pansements simples et complexes avec drainage et utilisation du MEOPA

Prélèvements sanguins, artériel, veineux, artériel

Pose d'oxygénothérapie, aérosols

Pose et surveillance de sondes gastriques de sondes vésicales

Soins de trachéotomie,

Aspirations bronchique Pose,

Surveillance et traçabilité de transfusions, de produits dérivés sanguins

Injection dans les chambres implantables

Soins et surveillance de gastrostomie per endoscopique GPE

ECG Préparation pour examen radiologiques, fonctionnels, biologiques

Entretien d'aide, entretien thérapeutique,

Préparation sortie patients... Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces prises en charges spécifiques au service de Soins Palliatifs demanderont la mobilisation des compétences de 1 à 10, ainsi que la mobilisation de tous les savoirs :

- Savoirs théoriques
- Savoirs procéduraux
- Savoirs faire procéduraux
- Savoirs faire expérientiels
- Savoirs faire sociaux
- Savoirs faire cognitifs